

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE TROOZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Réunion du groupe de travail tourisme

28 avril 2016, 20h00

Ancienne gare de Trooz, place du Onze Novembre n°3/11, 4870 Trooz

Présents : O. BALTUS, A. DEGEE, D. DE TEMMERMAN, P. HAOT, C. MARCK, J. MARTIN, D. NICKELS, E. VENDY, M. MADERA PEREZ, N. PIROTTIN

Excusés : E. DE COUNE

GREOA : J. LILIEN, A. BARTHELEMY, A. LEUSCH

1. Introduction

Le Groupe de travail Tourisme de l'ODR se réunit afin de mener une réflexion sur la stratégie touristique communale. En vue d'apporter des informations sur la situation et le contexte actuel de la commune, M. Lilien, directeur du GREOA et de la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève présentera aux citoyens la prochaine réforme des Maisons du Tourisme. En effet, lors de cette refonte, la commune de Trooz sera intégrée à la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Vesdre-Amblève, les effets de cette modification seront exposés. S'ensuivra une discussion relative à cette réforme et aux projets futurs concernant le tourisme à Trooz.

2. Réforme des Maisons du Tourisme et intégration de la commune de Trooz à la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Vesdre-Amblève : présentation par J. Lilien

M. Lilien rappelle aux participants l'histoire du GREOA. Il est créé en 1972 à l'initiative des forces vives de la région Ourthe-Amblève en contexte de crise économique liée à la raréfaction de l'emploi carier et agricole. Ses objectifs étaient d'assurer la défense, le développement et la promotion des intérêts économiques et sociaux de cette sous-région. D'abord groupement informel, le GREOA s'est progressivement structuré: locaux, personnel, équipement informatique performant (cartographie). Il s'étend aujourd'hui à treize communes de la province de Liège: Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont et Trooz. Ses missions actuelles s'orientent autour de trois axes principaux. L'étude, la promotion et le lobbying. S'y

rappellent divers projets tels que la Rénovation rurale, PDI, FASIL, APIC, AISOA, etc. (voir Power-Point annexe). Concernant plus particulièrement la promotion touristique de la sous-région d'Ourthe-Amblève, le GREOA s'est investi dans de multiples projets : « Forcer l'Avenir par la Société de l'Information » (FASIL) expérience de développement de l'informatisation et de la diffusion des données touristiques, la création d'une Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève en l'an 2000, un projet FEDER visant à promouvoir et à créer une identité au territoire ou encore un projet FEADER orienté vers la promotion touristique et l'e-tourisme. Un axe important est également réservé au tourisme au sein de Programmes de Développement Ruraux (PCDR) dont le GREOA est également en charge pour des communes de son territoire ainsi que dans de futurs-projets tels que le GAL OVA.

La Déclaration de Politique Régionale 2014-2019 du Gouvernement wallon marque une volonté de rationalisation des Maisons du Tourisme en souhaitant diminuer leur nombre de moitié. Les objectifs étant d'une part de rassembler au sein d'une Maison du Tourisme un territoire cohérent et d'autre part, d'effectuer des économies d'échelle en termes de promotion. La Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Vesdre-Amblève subira donc quelques remaniements. La commune de Liernux rejoindra Vielsalm, Gouvy et Trois-Ponts, tandis que s'adjoindront les communes de Trooz et de Chaudfontaine anciennement attachées à la Maison du Tourisme des Thermes et Coteaux. L'offre touristique du territoire se verra ainsi enrichie par de nouveaux musées, une troisième vallée, des thermes et l'extension du réseau cyclable à points nœuds. L'accueil principal aura toujours lieu à Remouchamps et sera complété par un bureau d'accueil à Chaudfontaine.

L'offre du territoire de la maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Vesdre-Amblève est variée, y figurent le Monde sauvage d'Aywaille, les Grottes de Remouchamps, le Domaine de Palogne, les Découvertes de Comblain, Source O Rama, le Château des Thermes, un Casino, le Centre de Pèlerinage de Banneux ND, une quinzaine de musées, de nombreux monuments et sites classés, un hébergement de terroir, des campings, des hôtels, un événementiel varié, et une nature valorisée: sentiers balisés (pédestres, VTT, équestres), RAVeL 5 (Liège-Durbuy), Vesdrienne, sports nature, etc.

La promotion est, entre autres, réalisée par la création et la valorisation de produits d'ingénierie touristique tels que des cartes, le balisage de promenades, un réseau à points nœuds dont le balisage sera opérationnel cette année pour les rives droites de l'Ourthe et de l'Amblève ou d'une application pour mobile permettant où que soit le touriste de consulter les activités, restaurants, promenades concernant le lieu où il se trouve. Dès l'intégration officielle de Trooz à la MT, les données concernant la commune pourront y être consultables. Celles-ci sont gérées par l'intermédiaire de la base de données PIVOT. Des Chasses au Trésor permettent de découvrir la région de façon ludique. Celles-ci associent au maximum les commerçants locaux. Un parcours est en réflexion pour la commune de Trooz. La MT est également active sur les réseaux sociaux. La Maison du Tourisme propose également à ses communes des services graphiques pouvant notamment s'appliquer à la création d'affiches pour les événements touristiques, une mise en relation des opérateurs touristiques par l'intermédiaire de rencontres thématiques et un soutien financier à la promotion, la MT pouvant intervenir, dans les limites budgétaires disponibles, à raison de 30% dans les frais

d'impression. La MT offre également un service de traduction par des native speakers en allemand et néerlandais et représente le territoire sur de nombreux salons touristiques.

Le GREOA deviendra le GREOVA et gèrera la nouvelle maison du tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève. Les emplois ne seront pas impactés par ces modifications puisque le personnel de la Maison du Tourisme des Thermes et Coteaux sera réaffecté pour l'une au domaine de Palogne et pour l'autre au GREOVA. La demande officielle de cette nouvelle configuration a été transmise au CGT et au cabinet ministériel en charge du tourisme. Ces derniers ont un délai de 90 jours pour donner leur accord. Cette décision devra ensuite être soumise aux communes puis renvoyée au CGT.

Discussion

- Les citoyens sont heureux d'avoir découvert ou redécouvert les activités du GREOA et plus particulièrement les services offerts liés au tourisme.
- Le choix de la commune de Trooz de rallier la maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève leur semble cohérent.
- Des exemplaires de publications promotionnelles telles que des circuits thématiques, publications en allemand et néerlandais, etc. de la MT sont présentés. Un citoyen s'interroge sur la possibilité de créer des documents qui seraient centrés sur la commune de Trooz.
- M. Vendy, Echevin du Tourisme évoque les atouts et les pistes de développement d'un point de vue touristique qui s'offrent, selon lui, à la commune. D'une part le tourisme vert avec la randonnée et le cyclisme. La commune est traversée par deux GR largement fréquentés et dispose de nombreuses promenades dont les parcours sont en cours d'amélioration et de réactualisation. La commune propose également des circuits pour VTT et sera bientôt munie d'un réseau à points nœuds. M. Lilien présente un projet en cours qui permettrait aux opérateurs touristiques de bénéficier pendant une période test d'un prêt de vélos électriques qu'ils pourraient louer à leur clientèle. Dans un second temps, un achat groupé de vélos leur serait proposé. D'autre part, la commune dispose d'un atout touristique moins exploité consistant en son patrimoine industriel, témoin du passé de la commune, tel que l'usine Imperia et sa piste, le musée de l'automobile, ses anciennes activités métallurgiques et son musée de la radio.
- La collaboration efficace qui existait avec la Maison du Tourisme des Thermes et Coteaux est évoquée et le souhait est émis qu'une dynamique aussi fructueuse puisse être mise en place.
- Une démonstration de l'application mobile Ourthe-Vesdre-Amblève est présentée par les agents de développement. Les possibilités qu'elle offre ainsi que quelques détails techniques sont discutés.
- Le timing concernant la signature des documents officiels est évoqué avec le personnel communal et M. Vendy. Le conseil communal ne se réunissant pas lors des

mois de juillet et août, une solution devra être trouvée si les documents devaient être approuvés pendant cette période.

- La présentation des nouveaux logos Ourthe-Vesdre-Amblève est projetée.

La réunion se clôture à 22h00